



Guide des enseignants



Table des matières

Introduction.....	3
Découvrir les Camps Odyssée.....	4
Forfaits offerts.....	7
Lexique.....	9
Bienfaits & objectifs d'une sortie dans nos camps.....	11
Se préparer.....	12
Soins de santé.....	18
Service alimentaire.....	21
Fonctionnement du camp.....	24
Réserver son séjour.....	27
Fondation des Camps Odyssée.....	30
Quelques précisions.....	31
Annexes.....	32
Horaires types.....	33
Aide-mémoire.....	34





Introduction

Ce guide a été conçu pour vous aider dans la planification et la préparation de votre sortie en classe nature dans un de nos camps.

Une expérience en classe nature, c'est bien plus qu'une simple sortie ; c'est le prolongement de la classe en pleine nature. Notre offre s'appuie sur des bases solides avec près de 75 ans d'expérience. Dans nos milieux naturels d'exception, l'enfant apprendra de manière active et concrète tout en sortant de sa zone de confort. Les enfants pratiqueront de nouvelles activités et travailleront en équipe.

En classe nature , c'est aussi un bon moment pour développer de saines habitudes de vie. On bouge et on respire le grand air tout en mangeant des repas approuvés par une nutritionniste. Au retour en classe, vous constaterez la force des liens tissés entre les élèves, l'autonomie que chacun aura acquise, l'esprit d'équipe renforcé et l'augmentation de la confiance en soi de tous. Bref, les enfants auront grandi.

L'ÉQUIPE DES CAMPS ODYSSEI

Découvrir les Camps Odyssée

Notre mission

Les Camps Odyssée oeuvrent à éduquer et à faire grandir les jeunes de 4 à 19 ans en leur proposant, à travers « l'expérience camp » sous toutes ses déclinaisons (camp de vacances, classe nature, etc.), des activités et des programmes propices au plaisir, à la découverte, à l'accomplissement et au dépassement de soi.

En priorisant toujours la sécurité des participants et en misant sur le contact avec la nature, les Camps Odyssée souhaitent faire vivre aux campeurs des expériences formatrices sur les plans de l'autonomie, de la responsabilisation, de la socialisation et du leadership.



Camp Trois-Saumons

Le camp Trois-Saumons a vu le jour en 1947 dans la région de l'Islet, plus précisément à Saint-Aubert. Situé à 450 mètres d'altitude, dans les montagnes de la région Chaudière-Appalaches, il occupe les rives de l'extrémité d'un lac long de 8 kilomètres. Ce camp est vu comme un chef de file du secteur et continue d'être animé par la passion du fondateur de toujours être soucieux du volet éducatif transmis aux jeunes. Le camp Trois-Saumons a été à l'origine de la première école de la Croix-Rouge, la première école de cadres et la première école de formation de moniteurs et monitrices. Le camp-école Trois-Saumons portait très bien son nom. Aujourd'hui, la tradition se poursuit avec l'école de formation de moniteurs et monitrices, l'école de voile et les formations en natation. Ce camp peut accueillir jusqu'à 350 personnes à la fois et emploie 120 personnes entre le mois de mai et le mois d'octobre.

Camp Minogami

Le camp Minogami est à proximité de Shawinigan, plus précisément à Saint-Gérard-des-Laurentides. Situé sur les berges du lac du même nom, dans une petite enclave au sud du parc national de la Mauricie, le camp occupe la majorité de la rive. Le site est très paisible. Plusieurs de nos bâtiments datent des années 30, époque à laquelle le camp appartenait à un riche homme d'affaires américain, le « géant Weicker », dont l'histoire est maintenant célèbre au camp Minogami. Le camp garde encore la trace de ce passé chargé d'histoire où le vieux côtoie le neuf et où la nature fait partie intégrante du quotidien. Le camp Minogami, c'est une vie de camp exceptionnelle dans un milieu sauvage où se succéderont aventures et défis. C'est l'occasion pour un jeune de laisser ses tracas derrière, d'être complètement lui-même et de s'épanouir au sein de son groupe.

Camps de jour Odyssée

Aussi membre des Camps Odyssée, mais n'offrant pas de classe nature, nos deux camps de jour de la région de Québec sont également bien connus par les familles de cette région.

Bourg-Royal

Le camp de jour Odyssée à Bourg-Royal, c'est le savoir-faire Odyssée à proximité de la maison. C'est une variété d'activités qui permettent aux enfants d'avoir un été à leur image et de se découvrir de nouvelles passions. Situé sur le site de l'école Saint-Jean-Eudes à Charlesbourg, le camp offre sept semaines de camp de jour entre la fin juin et la mi-août pour les enfants âgés de 4 à 15 ans.

Baie de Beauport

Le camp de jour Odyssée à la Baie de Beauport, c'est le savoir-faire Odyssée à l'œuvre sur un site magnifique en bordure du fleuve. Le programme de camp de jour, offert entre la fin juin et la fin août, permet aux campeurs âgés de 5 à 17 ans de profiter des vacances et d'y pratiquer des activités orientées vers les objectifs des Camps Odyssée. La Baie de Beauport, c'est une oasis à quelques minutes de la ville.

Odyssée Aventures

Odyssée Aventures est un programme émergent des Camps Odyssée qui vise à faciliter l'accès à des expériences significatives en plein air à des clientèles adolescentes et de jeunes adultes (10 à 19 ans), le tout dans une visée tant développementale, éducative que d'intervention psychosociale.

Ce programme est axé sur le développement d'habiletés liées à la pratique de diverses activités de plein air tout comme sur le développement d'habiletés intrapersonnelles et relationnelles (expérience de groupe). Opérationnel à l'année, ces projets d'aventures et d'expéditions sont conçus en collaboration avec les intervenants de divers milieux d'attache (écoles, organismes, services, etc.) et avec une forte implication des participant(e)s dans le processus.



Forfaits offerts

Vous trouverez plus bas, l'appellation que nous donnons à nos trois saisons de classes nature ainsi que la description des différents forfaits offerts :

Classes Vertes : Accueil de groupes au printemps.

Classes Rouges : Accueil de groupes à l'automne.

Classes Blanches ou Neige : Accueil de groupes à l'hiver.

Groupe autonome

Groupe qui fait la location d'un chalet, d'une salle ou d'un emplacement. Le groupe qui loue est responsable de son animation, de ses repas et de l'entretien général des lieux (entre autres faire la vaisselle et remettre les lieux tels qu'ils étaient à l'arrivée).

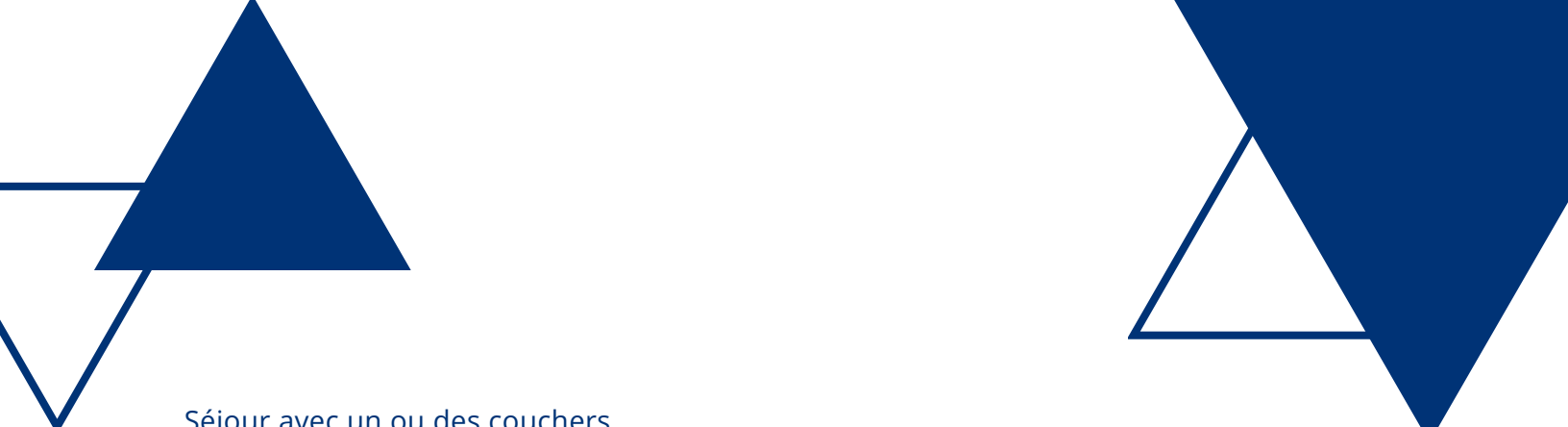
Journée plein air

Journée d'animation offerte entre 9 h et 15 h. Le ratio est d'un(e) moniteur(-trice) pour 12 à 15 enfants (les groupes peuvent être mixtes) selon l'âge. Nous prenons en charge les enfants dès la sortie de l'autobus jusqu'à la fin de la journée. Les enseignant(e)s n'ont pas l'obligation de suivre les groupes en tout temps ni d'assumer la surveillance durant les repas. Nous les invitons à se promener dans les groupes tout au long de la journée. Un local, autre que celui des enfants, est toutefois mis à la disposition des enseignant(e)s. Chacun apporte son repas froid et ses collations. Les repas se prendront en plein air ou à l'intérieur en cas de pluie ou pendant l'hiver.

Journée plein air soleil-étoile*

Journée plein air avec soirée offerte entre 9 h et 19 h. Le ratio d'encadrement et la formule sont semblables à la journée plein air. Par contre, les enfants sont animés jusqu'à 19 h. Nous leur proposons un jeu de bois ou un feu de camp après le souper. Les groupes peuvent faire le choix d'apporter les deux repas, de manger les deux repas à la cafétéria ou de faire un mélange des deux options avec un dîner froid apporté de la maison et un souper servi à la cafétéria.

**Ce séjour est généralement offert les lundi, mercredi et jeudi.*



Séjour avec un ou des couchers

Séjour avec prise en charge complète des enfants dès leur arrivée jusqu'au départ, incluant les heures de repas et la nuit en dortoir. L'arrivée se fait à partir de 9 h et l'école doit avoir quitté pour 15 h le jour du départ. Le ratio est d'un(e) moniteur(-trice) pour 10 à 12 enfants (maximum). Seuls les élèves de la maternelle peuvent être composés de groupes mixtes. Les enseignant(e)s ont un chalet qui leur est assigné pour la durée du séjour. Ce chalet est partagé avec les enseignant(e)s des autres écoles présentes sur le site au même moment. Les enseignant(e)s n'ont pas à prendre en charge les enfants en aucun moment. Nous les invitons à se promener dans les groupes tout au long des journées.

Séjour avec animation par les élèves de secondaire 5**

C'est un forfait principalement utilisé en septembre par les écoles secondaires. Nous accueillons les groupes de la première secondaire dans le cadre d'une activité d'intégration. L'école fournit des moniteurs et monitrices de secondaire 5. Nous nous engageons à former les moniteur(-trice)s (qui doivent arriver au camp une journée avant les élèves de secondaire 1) et à leur fournir un encadrement par notre équipe d'animateurs et d'animatrices. Des instructeurs et instructrices aident les moniteur(-trice)s pour l'animation de certains plateaux d'activités. Les élèves de 5e secondaire doivent payer un montant pour assumer les repas, mais les élèves de première secondaire paient moins cher puisque nous ne fournissons pas de moniteur(-trice)s.

Cette formule nous permet d'accueillir un plus grand nombre d'enfants à la fois. Elle permet également aux élèves de secondaire 1 et 5 de développer une relation de confiance entre eux et donne l'occasion aux élèves de secondaire 1 de connaître une personne de référence à l'école. Ce type de séjour permet de briser la glace entre les nouveaux élèves et de se connaître dans un contexte propice à l'authenticité et au partage.

***Ces formules sont disponibles de septembre à juin pour le camp Minogami et en mai, juin et septembre pour le camp Trois-Saumons.*



Lexique

Pour bien comprendre tous les termes utilisés dans nos camps, voici un lexique et des explications qui vous aideront à y voir plus clair.

Animateur, animatrice : C'est la personne responsable des moniteur(-trice)s. Elle est présente sur le terrain tout au long de la journée. Elle circule d'un groupe à l'autre pour s'assurer que tout fonctionne bien. L'animateur(-trice) se présentera à vous dès la sortie de l'autobus. Elle sera votre référence tout au long de votre séjour. Elle vous fournira l'horaire de vos groupes et pourra répondre à vos questions.

Bivouac: Le bivouac est l'une des dernières activités de la journée. On se réunit autour d'un feu pour y chanter des chansons et y entendre des légendes.

Hutte: Espace de logement d'un groupe de 10 à 12 campeur(-euse)s. C'est aussi le nom utilisé pour désigner un groupe.

Instructeur, instructrice: C'est la personne qui s'occupe d'animer certains plateaux d'activités du camp tels que l'amirauté et l'escalade. Il ou elle est le/la spécialiste d'un service ou d'une activité.

Jeu de bois ou jeu de plaine: Activité qui se déroule généralement en fin de soirée qui regroupe plusieurs groupes. Il s'agit généralement d'un jeu d'équipe à grand déploiement. Celui-ci varie chaque soir en fonction de la température, de l'âge et du nombre de jeunes présents. En cas de pluie, l'activité se déroule à l'intérieur.

Lexique la suite...

Moniteur, monitrice : C'est l'adulte qui s'occupe des enfants durant la totalité du séjour (jour et nuit).

Service: Plateau d'activités ou emplacements dédiés à la pratique d'une activité spécifique comme l'amirauté, l'escalade, les sciences naturelles, le tir à l'arc, etc.

Totem : À la fin de leur séjour d'une ou plusieurs nuits au camp, les campeurs et campeuses se verront remettre, par leur moniteur(-trice), une rondelle de bois à porter au cou comme un collier. Le nom d'un animal et une qualité que le moniteur ou la monitrice a pu observer chez l'enfant durant son séjour seront inscrits sur la rondelle.

Tour de flamme: Une fois les dents brossées et le pyjama enfilé, les campeurs et campeuses de chaque groupe s'installent dans leur hutte en cercle autour d'une bougie. L'un après l'autre, les jeunes s'expriment sur la question posée par le moniteur ou la monitrice.

Vigie: Après le coucher des campeurs, campeuses, les moniteur(-trice)s ont un moment de pause. Durant cette pause, une vigie est attribuée par groupe de huttes. Cela signifie qu'un ou deux employé(e)s assurent la sécurité et le calme des huttes pour un secteur déterminé du camp.



Bienfaits & objectifs d'une sortie dans nos camps

Voici une liste de bienfaits et objectifs d'une sortie en camp. Ces informations proviennent de l'Association des Camps du Québec.

- Faire vivre aux élèves une expérience enrichissante en pleine nature qui intègre des principes pédagogiques liés à différents apprentissages ;
- Permettre aux élèves de découvrir les richesses d'un environnement naturel de manière dynamique par la pratique d'activités en plein air ;
- Développer diverses compétences bénéfiques au travail en classe et à l'esprit de groupe ;
- Créer un climat propice au développement de l'autonomie, de l'estime de soi et à l'épanouissement ;
- Contribuer à la promotion d'un mode de vie physiquement actif et à la lutte au déficit nature.



The page features two large, stylized blue triangles. One triangle on the left points upwards, and another on the right points downwards. They are positioned in the top corners of the page, framing the main title.

Se préparer

Formation des groupes

Le personnel du camp fournit des directives à suivre pour la formation des groupes. Nous acceptons que les groupes soient mixtes (garçons et filles) pour les journées plein air et dans le cas des séjours avec coucher pour les maternelles seulement. Autrement, les groupes doivent être séparés en garçons et filles, sans mixité. Il est de votre devoir de faire des groupes équilibrés pour faciliter le travail du moniteur ou de la monitrice et rendre le séjour agréable pour tous les enfants. Vous devrez respecter le nombre de moniteur(-trice)s qui vous seront attribués. Il est possible que, pour respecter le nombre de groupes à former, vous deviez mélanger les élèves de plusieurs classes.

En plus du prénom et nom de chaque enfant, les feuilles de division de groupes vous permettent d'indiquer des notes concernant le comportement de l'enfant et des particularités sur sa santé nous permettant de préparer un séjour sécuritaire pour l'enfant.

Il sera important d'y mentionner les allergies et restrictions alimentaires ou une condition particulière comme une mobilité réduite ou un handicap. La fiche des allergies alimentaires ou des restrictions alimentaires (végétarien, sans porc, etc.) doit nous être acheminée deux semaines avant votre séjour pour nous permettre de planifier les repas. Un(e) enseignant(e) ayant des restrictions alimentaires doit également nous en informer avant le séjour. Quant à une condition particulière d'un(e) élève nécessitant un accompagnement ou des accommodements, vous devrez le mentionner dès la réservation. Nous pourrions ainsi l'inscrire au dossier.

Pour un enfant ayant un dossier alimentaire complexe ou une condition de santé particulière, vous devez en discuter avec l'équipe du camp avant le séjour pour s'assurer que le camp soit prêt et en mesure de l'accueillir de façon sécuritaire. Un parent qui souhaite discuter avec l'équipe du camp peut le faire en nous appelant environ une semaine ou deux avant le séjour de l'enfant.



Moniteur, monitrice supplémentaire

Le camp doit être avisé si un enfant a une condition particulière qui nécessite un accompagnement en ratio 1 pour 1. Si un(e) moniteur(-trice) supplémentaire doit être ajouté à un groupe, les frais de cet/cette employé(e) vous seront facturés. Vous devrez en faire la demande avant le séjour pour nous permettre de prévoir le personnel en conséquence. Si un groupe d'enfants ou une classe au cheminement particulier fait un séjour chez nous et que vous savez que notre ratio d'encadrement ne convient pas, vous devez valider avec la direction au moment de la réservation si c'est possible pour nous de vous offrir le type de séjour et d'accompagnement que vous désirez.

Activités spéciales

Toutes les demandes spéciales doivent être mentionnées lors de la réservation de votre groupe et doivent être indiquées à votre contrat. Par une demande spéciale, nous entendons toutes les activités ou demandes qui ne font pas partie du séjour habituel, par exemple, une soirée spéciale pour les finissants de 6e année, un bal ou une soirée « disco ». Le camp se réserve le droit de refuser une demande qu'elle juge irréalisable, hors du cadre de ce que le camp peut offrir ou qui ne respecte pas nos valeurs et notre mission. Si l'activité demande une préparation particulière ou du matériel que le camp ne possède pas, des frais supplémentaires pourraient vous être facturés. Votre implication pourrait également être sollicitée.





Indications routière

Camp Trois-Saumons

De Montréal ou de Québec, prendre l'autoroute 20, direction Est. Quitter l'autoroute à la sortie 414, Saint-Jean-Port-Joli / Saint-Pamphile. À la première intersection, se diriger vers le sud, à gauche, sur la route 204. Peu après le village de Saint-Aubert, suivre les indications pour le lac Trois-Saumons. Vous ferez le tour du lac. Le camp est à l'extrémité ouest.

420, Chemin Tour-du-lac
Saint-Aubert, Québec, G0R 2R0
(418) 598-6410 (mai à septembre)

Camp Minogami

De Montréal ou de Québec, prendre l'autoroute 40 jusqu'à Trois-Rivières. À Trois-Rivières, prendre l'autoroute 55 Nord vers Shawinigan. Quitter l'autoroute à la sortie 217 (Saint-Mathieu du Parc). À la sortie, prendre la route 351 à gauche, vers Saint-Mathieu du Parc. Rouler environ 6 km. Au feu de circulation, tourner à droite sur le chemin Principal, dans le secteur Saint-Gérard-des-Laurentides. Rouler environ 8 km sur cette route en suivant les dernières indications vers le camp Minogami.

2630, Chemin Principal
Shawinigan, Québec, G9R 1W3
(Secteur St-Gérard-des-Laurentides)
(819) 539-4544

Rencontres élèves et parents

Une fois votre réservation confirmée, nous pourrions, si vous le souhaitez, vous faire une présentation « Power Point » qui illustre tous les aspects d'une sortie en classe nature. Cette présentation s'adresse autant aux parents qu'aux enfants. Elle est de mise pour rassurer les parents ou pour imaginer la sortie à quelques semaines du jour J. On y retrouve une foule de photographies des activités de camp, le fonctionnement de la cafétéria et de l'infirmierie entre autres.

Pour cette rencontre, un membre de notre équipe se déplace dans votre école. La rencontre avec les élèves se déroule sur les heures de classe. Cette rencontre dure environ 1 heure. C'est un bon moment pour les élèves de voir ce qu'ils vivront au camp. De plus, une période de questions est allouée à la toute fin de la rencontre.

La rencontre de parents se déroule en soirée. Il est aussi possible de tenir une rencontre parents-enfants. La présentation est la même que celle faite aux enfants, mais le discours est adapté aux parents et à leurs préoccupations. Cette rencontre dure environ 1h et une période de questions est prévue à la toute fin. Il n'y a pas de maximum de participants.



Bagages

Il est très important de bien faire les bagages. Voici quelques conseils à donner aux parents pour leur faciliter la tâche.

- Mettre les bagages dans UN SEUL SAC OU VALISE identifié au nom de l'enfant et de son école. Ce truc évite beaucoup de perte d'objets. Si vous devez séparer les bagages en deux sacs, ne les attachez pas ensemble. Nous devons les séparer pour faciliter l'embarquement des bagages dans l'autobus.
- Bien identifier tous les vêtements et accessoires avec le prénom, nom de l'enfant et le numéro de téléphone (si possible). Le nom de l'école peut également y être inscrit.
- Faire les bagages avec l'enfant. Cela permet à ce dernier de bien voir ce qu'il y a dans son sac. Cette méthode minimise les pertes d'objets.

Une liste de bagages précise sera fournie à l'enseignant ou l'enseignante responsable de la réservation. Il est important de regarder la météo avant de faire les bagages et les adapter en conséquence; pour le camp Trois-Saumons, regarder la météo de St-Aubert et pour le camp Minogami, regarder Saint-Gérard-des-Laurentides.



Objets perdus

Pour nous aider à retrouver les propriétaires des objets perdus, nous vous encourageons à rappeler aux parents de bien inscrire le nom, le prénom de l'enfant et le numéro de téléphone sur chaque étiquette des vêtements et sur chaque objet.

Des initiales seront considérées insuffisantes et ce, à cause du nombre de campeurs et campeuses que nous recevons par an. La meilleure façon d'identifier les vêtements est d'utiliser un marqueur indélébile (Sharpie) ou des étiquettes. Inscrivez le nom de l'enfant sur tous ses articles : collets de ses vêtements, souliers, bottes de pluie, sac de couchage et sa pochette, chapeaux, serviettes, crème solaire, etc.. Si un enfant a perdu un item durant son séjour, vous pouvez envoyer un courriel au camp en donnant le nom de l'enfant, l'école et les dates de séjour, une description la plus précise possible de l'objet en question ainsi que les coordonnées pour vous joindre. Nous ferons le suivi et vous contacterons le plus tôt possible. Si les parents le désirent, les objets perdus seront envoyés par la poste à leurs frais. Le camp n'est pas responsable des objets perdus ou volés. Tous les objets non réclamés seront donnés à un organisme de charité au début du mois d'octobre.

Fiche médicale et carte d'assurance maladie

L'équipe du camp remettra à l'enseignant(e) responsable de la réservation la fiche médicale à faire compléter pour chaque enfant. Elle est obligatoire pour la sortie avec un coucher. Chaque enseignant(e) gardera en sa possession les cartes d'assurance maladie de ses élèves. En cas de besoin, ce sera de votre responsabilité de nous la fournir. Si nous avons une personne responsable des soins de santé disponible pour la distribution des médicaments, les fiches santé seront gardées à l'infirmerie. Si nous n'avons pas de personne responsable, les fiches santé seront conservées par les enseignant(e)s et nous les consulterons.

Pour les sorties en journée plein air ou en forfait Soleil-étoile, les enseignant(e)s doivent s'assurer d'avoir accès rapidement aux informations médicales de l'enfant, soit en contactant l'école en cas de besoin, soit en ayant en leur possession une copie de la fiche santé que l'école possède.

Soins de santé

Infirmierie

Le camp dispose d'une infirmerie de plusieurs lits et du personnel soignant est présent 24 h / 24 h lors des classes vertes. Les fiches médicales et les médicaments des enfants seront conservés à l'infirmerie durant votre séjour au camp. La carte d'assurance maladie, quant à elle, restera en la possession de l'enseignant(e). Les responsables de l'infirmerie transmettront l'information médicale pertinente aux moniteurs et monitrices. Lors des plus basses saisons (septembre à avril), la responsabilité des soins de santé peut être partagée entre un membre du personnel du camp et les enseignant(e)s.

Durant votre séjour au camp, si des enfants de votre groupe doivent prendre des médicaments délivrés sur ordonnance, il est fortement recommandé que les médicaments soient placés dans un distributeur journalier identifié au nom de l'enfant accompagné d'information sur le médicament (nom du médicament, le moment où il doit être pris, etc.).

Les médicaments de chaque enfant doivent être placés dans un sac de plastique fermé (type Ziploc) identifié au nom de l'enfant, de l'enseignant(e) et de l'école. Veillez à vous assurer auprès des parents que l'enfant apporte au camp une quantité suffisante de médicaments pour la durée de son séjour et que ses médicaments sont clairement identifiés. Tous les médicaments, qu'ils soient délivrés sur ordonnance ou non, seront conservés en tout temps à l'infirmerie dans une armoire verrouillée.





À la fin du séjour, vous devrez récupérer à l'infirmierie tous les médicaments non utilisés. En période de basse saison, les enseignant(e)s pourraient conserver les médicaments avec eux et en assurer la distribution. Les campeurs ne peuvent pas garder de médicaments avec eux, sauf dans des cas particuliers (par exemple, inhalateur pour l'asthme ou trousse pour doseur d'adrénaline).

Si un élève a un doseur d'adrénaline (Epipen), nous demandons aux parents d'en fournir deux. Il est important que les parents vérifient la date d'expiration de l'auto-injecteur. Le premier sera conservé avec les médicaments à l'infirmierie et il gardera le second avec lui en tout temps (suggérez aux parents de fournir une ceinture de taille faite pour le transport de l'Epipen). C'est à l'enseignant(e) de s'assurer que l'enfant quitte le camp avec ses auto-injecteurs et ses médicaments.

Médicaments non prescrits

Le camp possède des médicaments en vente libre (acétaminophène, ibuprofène, antihistaminique, onguent, etc.) il n'est donc pas nécessaire d'en fournir dans les bagages. Par conséquent, assurez-vous que les parents ont bien rempli l'autorisation nous permettant d'en donner en cas de besoin. Ces autorisations sont incluses dans le formulaire médical devant être rempli par le parent.



Hôpital

Il est possible, durant le séjour, qu'un élève se blesse plus sérieusement et que l'avis d'un médecin soit nécessaire. L'équipe de soins de santé, la direction du camp et l'enseignant(e) prendront la meilleure décision dans l'intérêt de l'enfant. Il se peut que la nature de la maladie ou de la blessure nécessite une plus grande rapidité de traitement et qu'un transport par ambulance soit nécessaire. C'est à l'enseignant(e) de communiquer avec les parents si un enfant doit être transporté à la clinique ou à l'hôpital. Un adulte de votre groupe devra s'y rendre avec l'élève. Un membre de notre personnel vous y accompagnera en voiture.

Poux

Par respect pour les autres enfants, veuillez rappeler aux parents de prendre le temps d'inspecter la tête des enfants avant la sortie au camp à la recherche de poux ou de lentes. Une contagion de pédiculose au camp occasionne des maux de tête à notre personnel responsable, nous prenons donc cette situation au sérieux. Si un parent repère des poux ou des lentes, il doit effectuer un premier traitement, aviser l'enseignant(e) de son enfant qui lui, communiquera l'information à l'équipe du camp. Prenez note que les poux ne causent pas toujours des démangeaisons. Vous pouvez vous référer au site Internet du Ministère de la Santé et des Services Sociaux (www.msss.gouv.qc.ca) pour plus de détails. Le camp souhaite être avisé si un enfant de votre groupe a eu des poux dans les semaines précédant son séjour au camp. De cette manière, nous pourrions assurer un suivi approprié. Veuillez prendre note que si nous devons traiter un enfant pour la pédiculose, les traitements seront aux frais du groupe.

Autres maladies à déclaration obligatoire ou contagieuse

Le camp souhaite être avisé si une maladie à déclaration obligatoire ou contagieuse est présente ou a été présente dans les semaines avant le séjour du groupe au camp (exemple : gastro-entérite, streptocoque, etc.). L'équipe du camp prendra les mesures qui s'imposent et surveillera les symptômes. Si un cas se déclare suite à un séjour au camp, nous souhaitons également en être informé rapidement pour mettre en place les bons protocoles de désinfection.

Service alimentaire

Cafétéria

Nous sommes conscients que les repas rythment la journée de nos campeurs et campeuses et nous y accordons beaucoup d'importance. Les heures de début de repas sont les suivantes : 7 h 45 pour le déjeuner, 11 h 45 pour le dîner et 17 h 30 pour le souper. Les élèves d'une même école mangent généralement aux mêmes heures.

Notre menu est approuvé par une nutritionniste s'assurant ainsi que tous fassent le plein d'énergie nécessaire à leurs journées bien remplies. À chaque repas les enfants ont accès au « bar à jus » où ils pourront prendre un verre de jus (un seul verre par repas), de l'eau ou du lait (à volonté). De plus, une soupe ou un jus de légumes, un plat principal (spaghetti, poulet, fajitas, chili, etc.) et un dessert sont servis à chacun. Ils pourront aussi compléter leur repas en faisant un détour par le « bar à salade » qui offre à chaque repas des crudités et trempettes, une salade verte ainsi que d'autres choix de salades (légumineuses, patates, céleri-rave, césar, grecque, pâtes, carottes, etc.). Le matin, les salades sont remplacées par des fruits frais, des cretons et du fromage. Chaque matin nous retrouvons des céréales, du yogourt et des rôties. Les plats principaux varient d'un matin à l'autre, on peut y retrouver, par exemple, des crêpes avec coulis de fruits, des œufs, du gruau, des muffins aux fruits maison, etc.



Allergies et restrictions alimentaires

Nous sommes fiers d'accommoder les enfants, enseignant(e)s ou accompagnateur(-trice)s vivant avec des restrictions alimentaires ou allergies de toutes sortes. Nos cuisiniers sont habitués de concocter des repas végétariens, de prendre en compte les multiples allergies possibles (aux noix, au soya, aux légumineuses, à divers fruits et légumes, intolérance au lactose, au gluten) ainsi que la maladie cœliaque.

Dans le cas d'allergies multiples ou plus importantes, un contact entre l'équipe des cuisines et les parents est à prévoir une semaine ou deux avant le séjour. Nous vous demandons de vous assurer que les enfants ne mettent aucune nourriture dans leur bagage pour assurer la sécurité de tous. Nous demandons également à tous les groupes de ne pas apporter des noix, des arachides ou aliments pouvant en contenir sur le camp. Au besoin, nous pouvons fournir aux enseignant(e)s ou à un parent notre protocole de gestion des allergies et des restrictions alimentaires.



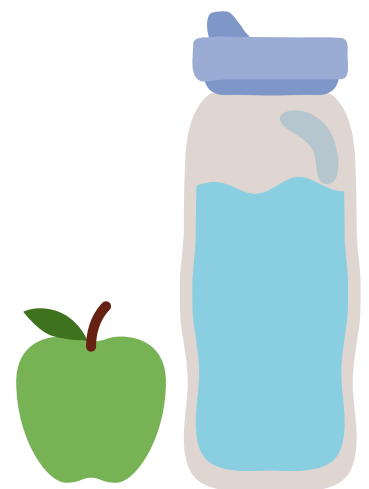
Collations deux fois par jour

Deux collations sont à l'horaire lors d'une journée de camp, soit la première vers 15 h et la seconde en soirée. Ces collations sont constituées de fruits, produits laitiers ou pâtisseries maison (muffins, galettes).

Attention, aucune collation n'est offerte en dehors de ces heures. Il est de votre responsabilité de prévoir une collation dans l'autobus avant d'arriver au camp ou sur le chemin du retour.

Boîte à lunch

Pour les journées plein air, chacun doit apporter son repas froid et ses collations. Il est important d'informer les parents de mettre une glace (icepack) dans la boîte à lunch puisque celle-ci ne sera pas mise au réfrigérateur sur le camp. Les noix, arachides et aliments pouvant en contenir ne peuvent pas être apportés au camp.





Fonctionnement du camp

Rôle de chacun

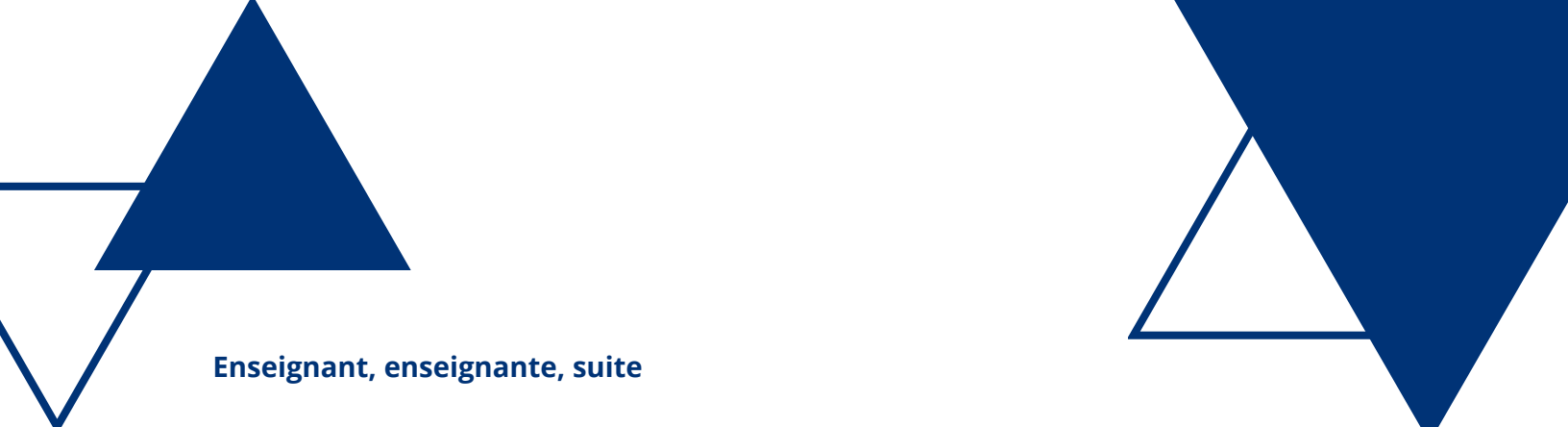
Moniteur, monitrice

En plus d'assurer la sécurité et le bien-être du groupe, le moniteur ou la monitrice veille aussi à l'animation. Avant son entrée en fonction, chaque employé(e) reçoit un minimum de 20 h de formation en animation. De plus, chaque employé(e) assiste à un cours de 8 h sur le secourisme en milieu sportif et récréatif et utilisation d'un DEA (défibrillateur). Il est présent 24 h / 24 h auprès de son groupe, sauf au moment de la vigie. Bien que le séjour soit bref, les moniteurs et monitrices prennent rapidement une place importante pour les élèves.

Le moniteur apprécie sentir que vous l'appuyez et que vous n'êtes pas loin en cas de problème dans son groupe. Il est de votre responsabilité de retirer un élève problématique si c'est nécessaire afin d'assurer un séjour agréable et harmonieux à tout le groupe.

Enseignant, enseignante

Les moniteur(-trice)s prennent en charge les élèves du début à la fin du séjour. Vous n'aurez en aucun cas à prendre en charge les élèves durant les périodes de repas et de temps libre, de fin de soirée et durant la nuit. Pour les plus petits, un coup de main à la cafétéria, lors du coucher et des bagages est toujours fort apprécié. À l'exception de force majeure telle qu'un comportement inadéquat ou un transport à la clinique médicale, les enseignant(e)s et les accompagnateur(-trice)s ont le choix de participer ou non aux activités proposées. Vous êtes invités si vous le désirez à assister à chacune des activités. Les élèves adorent vous connaître dans un autre contexte que celui plus formel de la classe. Ils en garderont un souvenir impérissable.



Enseignant, enseignante, suite

Un chalet est réservé pour l'accueil des enseignant(e)s et accompagnateur(-trice)s des groupes. Tous dorment dans le même chalet. Des chambres de 2 à 4 personnes sont disponibles. Les chambres vous seront attribuées à votre arrivée au camp. Nous n'offrons pas de chambres individuelles, les chambres sont partagées entre le personnel d'une même école. Une grande salle, un salon et une cuisine sont disponibles. Les repas sont servis à la cafétéria du camp. Par contre, vous aurez du café et des fruits frais dans votre chalet. Vous devrez apporter un sac de couchage et un oreiller, aucune literie n'est disponible sur le camp.

Pour les journées plein air et les journées plein air soleil-étoile, un salon sera mis à votre disposition pour y déposer vos effets personnels. Du café et des fruits vous seront offerts. Vous devrez, tout comme les élèves, apporter votre boîte à lunch pour le dîner. Si vous avez réservé un forfait soleil-étoile avec un repas au camp, le souper sera servi à la cafétéria.

À l'arrivée

Dès votre arrivée au camp, nos équipes vous accueillent à bras ouverts. L'autobus est dirigé sur la place de l'administration où toute l'équipe de moniteur(-trice)s et de responsables vous attend pour débiter le séjour. Nos moniteurs et monitrices dirigent les élèves au lieu de rassemblement.

Par la suite, il y a la division des équipes et les groupes vont porter leurs bagages à la hutte. Pour les groupes de tout petits, de l'aide sera sur place pour transporter les bagages. C'est à ce moment que vous ferez la connaissance de l'animateur ou l'animatrice de votre groupe. Il vous remettra les horaires, vous accompagnera à l'infirmerie ainsi qu'à votre logement désigné.

Pour les journées plein air, le déroulement de l'arrivée est semblable. Vous ferez aussi connaissance avec l'animateur de votre groupe. Il vous remettra les horaires de la journée et vous accompagnera vers le salon où vous pourrez laisser vos effets personnels.

Au départ

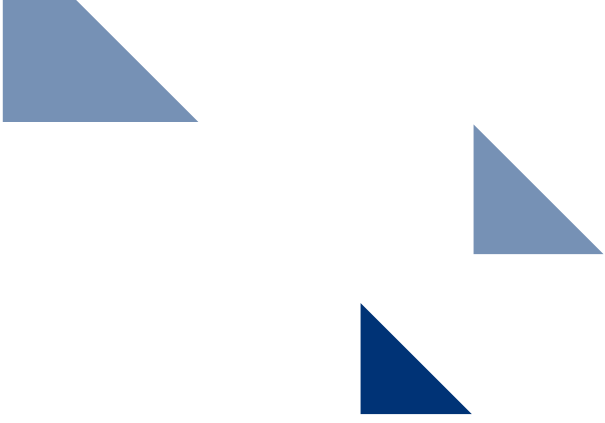
Le matin du départ, vous devrez récupérer les médicaments des enfants qui sont en notre possession. L'animateur ou l'animatrice de votre groupe vous indiquera l'endroit et l'heure pour venir déposer les bagages. Les employé(e)s du camp s'occuperont de faire l'embarquement des bagages dans les autobus. L'animateur(-trice) vous indiquera également le lieu et l'heure du dernier rassemblement. Ce moment est propice pour prendre une photo souvenir avec l'ensemble du groupe.

Durant ces dernières minutes, nous tenterons de trouver les propriétaires des objets perdus ramassés durant le séjour. Vous devrez également vous assurer de récupérer les auto-injecteurs d'épinéphrine (Épipen) que les moniteurs ou monitrices pourraient avoir en leur possession.

Pour les journées plein air, le responsable de votre groupe vous indiquera le lieu et l'heure du rassemblement. Vous devrez également récupérer les auto-injecteurs d'épinéphrine (Épipen) que les moniteurs ou monitrices pourraient avoir en leur possession.

Vous recevrez, via un courriel, la facture du séjour de votre groupe ainsi qu'un lien pour compléter s'il y a lieu, votre intention pour un retour l'année suivante. Vous aurez également à compléter un sondage de satisfaction.





Réserver son séjour

Pour procéder à la réservation d'un séjour, l'enseignant(e) ou le responsable du groupe doit contacter le service à la clientèle à notre siège social de Québec (1 888 699-9019 ou (418) 529-5323). Vous pouvez également faire une demande par courriel à info@camps-odysee.com. Lorsque vous procédez à la réservation, vous devez avoir en mains les informations suivantes :

- le nombre d'élèves,
- le degré scolaire,
- le type de forfait souhaité,
- la saison,
- le camp choisi,
- l'école ou l'organisme pour qui vous faites la réservation.

Il est également important de nous informer de vos contraintes comme les dates d'examen du ministère de vos élèves, vos journées pédagogiques, etc. Au printemps, la dernière semaine d'école n'est pas disponible pour la réservation de groupes. Cette semaine sert à la formation de notre personnel en vue des camps d'été qui débutent dès la fin des classes.

Concernant la facturation d'un séjour, un(e) enseignant(e) par classe est reçu sans frais, les accompagnateur(-trice)s supplémentaires sont reçus au demi-tarif de celui des enfants.



Priorité

Nous donnons toujours la priorité à un groupe qui souhaite revenir l'année suivante. Cette priorité est valable uniquement pour le même nombre d'élèves. Nous tenterons de vous replacer à la date équivalente, mais les différentes contraintes des groupes peuvent nous obliger à vous proposer d'autres dates.

Les étapes d'une réservation

- À la fin du séjour, vous recevrez par courriel un lien vous permettant de nous indiquer votre intention pour un retour possible l'année suivante. Pour les réservations du printemps suivant, nous relançons les groupes dès la fin du mois d'août afin de leur offrir des dates.
- Une fois ces confirmations reçues, nous contactons les personnes qui nous avaient fait des demandes de séjour et qui se trouvent sur la liste d'attente.
- Le service à la clientèle vous contactera pour planifier la date à laquelle vous devrez nous donner la confirmation finale de l'acceptation du projet.
- À partir de ce moment-là, vous recevrez un contrat spécifiant un montant de dépôt représentant 20% des frais de séjour, montant qui devra nous être retourné avant la date indiquée sur le contrat.
- Ce dépôt devra être accompagné par une copie signée du contrat dont vous aurez pris connaissance.
- La facture finale sera produite sur le camp, en fonction du nombre d'élèves présents. Un minimum de 95% du nombre d'élèves confirmés seront facturés. Il est donc important de nous aviser si vous avez des annulations. Vous ne pouvez pas ajouter des élèves sans prendre entente avec nous au préalable.

Politique de paiement

Pour confirmer la réservation d'un séjour, la personne responsable du groupe s'engage à faire parvenir au camp, dans les délais prévus, le dépôt (20% du montant total de la facture). Cette somme n'est pas remboursable en cas d'annulation, à l'exception de force majeure, mais sera déduite de la facture finale. Le solde des frais de séjour sera payable au bureau des Camps Odyssée à Québec, dans les jours suivant le séjour au camp. La facture corrigée en fonction du nombre d'enfants présents sur le camp lors du séjour, sera envoyée par courriel. L'école devra payer la facture dans un délai de 30 jours ouvrables.





Fondation des Camps Odyssée

La Fondation des Camps Odyssée a pour mission de promouvoir la formation et l'éducation de la jeunesse en soutenant l'expérience nature en camp de vacances et particulièrement dans les Camps Odyssée. Ses axes d'interventions par priorité sont:

- 1- Assurer l'accessibilité en offrant des expériences de camps à des enfants défavorisés, vivant avec un handicap ou en situation de vulnérabilité ou à des organismes et des milieux scolaires oeuvrant auprès de ces enfants.
- 2- Soutenir la démarche éducative des Camps Odyssée en faisant la promotion des bienfaits des camps.
- 3- Préserver le patrimoine naturel et les infrastructures nécessaires aux opérations des camps.

Il est possible pour une école de faire une demande d'aide financière pour aider des élèves qui n'auraient pas les moyens financiers pour payer leur sortie. Pour effectuer une demande d'aide financière pour un élève ou une école, veuillez communiquer avec le service à la clientèle.

Vous y trouverez le formulaire à remplir et la procédure à suivre pour nous le retourner. Soyez assuré que votre demande sera traitée en toute discrétion.



Quelques précisions

Cigarette

Sachez que la cigarette et la cigarette électronique sont interdites par la loi sur les sites de camps de vacances. Il ne sera donc pas possible de fumer sur le terrain du camp. Veuillez en aviser également votre chauffeur, chauffeuse d'autobus.

Internet et téléphone

Les camps sont situés dans des régions plus ou moins éloignées. L'accès à un réseau cellulaire n'est pas possible au camp Minogami et est plutôt incertain au camp Trois-Saumons. Vous pouvez avoir accès à un téléphone au secrétariat du camp au besoin. Nous pourrions vous donner accès à notre téléphone pour joindre l'école ou un parent de campeur(-euse). L'accès à un réseau Internet n'est pas garanti. Notre réseau est faible et instable. Nous ne pouvons donc en aucun cas vous garantir l'accès à Internet. Aucun ordinateur n'est mis à votre disposition.

Achat spécifique

Le camp ne peut s'engager à aller à l'extérieur pour faire des achats spécifiques à votre demande. Il est de votre devoir de prévoir tout ce que vous pensez avoir besoin pour votre séjour.



Annexes



Aide-mémoire

- ☒ Procéder à la réservation, à la signature du contrat et à l'envoi du dépôt.
- ☒ Aviser le camp de tout changement pour le nombre d'élèves.
- ☒ Préparer les élèves et les parents à la sortie. Au besoin, réserver vos rencontres d'information pour les parents et/ou les enfants.
- ☒ Recevoir de la part du camp la documentation et les consignes pour la préparation de la sortie.



Feuilles de division des groupes: le camp vous mentionnera le nombre de groupes à former. Vous devrez retourner les feuilles de groupes au moins 2 semaines avant la sortie.

Liste de bagages: vous pourrez remettre une liste de bagages à chaque enfant.

Fiche santé: le camp vous fournira une fiche santé comprenant des autorisations. Vous devrez avoir une fiche complétée par le parent ou tuteur de chaque enfant. Pour les sorties en journée plein air, les enseignant(e)s doivent s'assurer d'avoir facilement accès aux fiches de l'école.

Indication routière: vous pourrez partager l'information à votre transporteur.

- ☒ Informer le camp des restrictions alimentaires (allergies ou autres) des enfants et des adultes accompagnateurs au moins 2 semaines avant la sortie.
- ☒ **Carte d'assurance maladie :** les élèves participant à un séjour d'une nuit et plus devront remettre à leur enseignant(e) leur carte d'assurance maladie.
- ☒ Médicaments: les enseignant(e)s devront rassembler les médicaments des enfants de leur classe dans un seul sac bien identifié.



Horaires type

Les heures et les activités peuvent varier

Journée plein air

9 h 30	Arrivée et formation des groupes
10 h	Activité 1 : Tir à l'arc
11 h	Activité 2: Piste d'hébertisme
12 h	Dîner (boîte à lunch - repas froid)
13 h	Activité 3: Sciences naturelles
14 h	Activité 4: Rabaska
15 h	Rassemblement
15 h 15	Départ

Séjour avec coucher

Jour 1		Jour 2	
10 h	Arrivée - formation des groupes et installation	7 h	Lever
10 h 30	Activité 1: Canot	7 h 30	Danse aérobique
11 h 45	Dîner à la cafétéria	7 h 45	Déjeuner & bagages
13 h 30	Activité 2: Tir à l'arc	9 h	Activité 5: Hébertisme
14 h 45	Collation	10 h 30	Activité 6: Arts
15 h	Activité 3: Sciences naturelles	11 h 45	Dîner
16 h 15	Activité 4: Escalade	12 h 45	Remise des totems
17 h 30	Souper à la cafétéria	13 h 30	Rassemblement
18 h 45	Jeu de bois & Bivouac	14 h	Départ
20 h 30	Tour de flamme		
21 h	Couvre-feu		



Vous avez encore des questions? N'hésitez pas à nous
contacter à notre siège social



Sans frais: 1-888-699-9091
info@camps-odyssee.com

